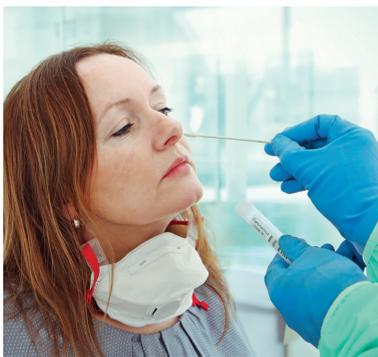


Quand faut-il se mettre en quarantaine* ?



MESURES POUR LES CONTACTS À HAUT RISQUE

En cas de contact à haut risque : les règles de quarantaine varient selon votre statut vaccinal (voir schéma à la page suivante). Pour de plus amples informations, consultez le site www.info-coronavirus.be :

<https://www.info-coronavirus.be>.

JE NE ME SENS PAS BIEN. DOIS-JE RESTER CHEZ MOI ?

- **Vous avez 1 des symptômes suivants :**
 - toux
 - essoufflement
 - douleur thoracique
 - perte soudaine de l'odorat ou du goût
- **Vous avez au moins 2 des symptômes suivants sans autre cause évidente :**
 - fièvre
 - douleurs musculaires
 - fatigue inhabituelle, écoulement nasal
 - mal de gorge
 - maux de tête
 - perte d'appétit
 - diarrhée
- Vous souffrez d'une maladie pulmonaire chronique (asthme, bronchite chronique, toux chronique, etc.) et vous présentez une **aggravation soudaine des affections chroniques**.

L'outil d'auto-évaluation vous permet d'évaluer s'il est utile de faire un test COVID-19 et de demander vous-même un code à cet effet. Vous restez chez vous jusqu'à ce que le résultat du test soit connu.

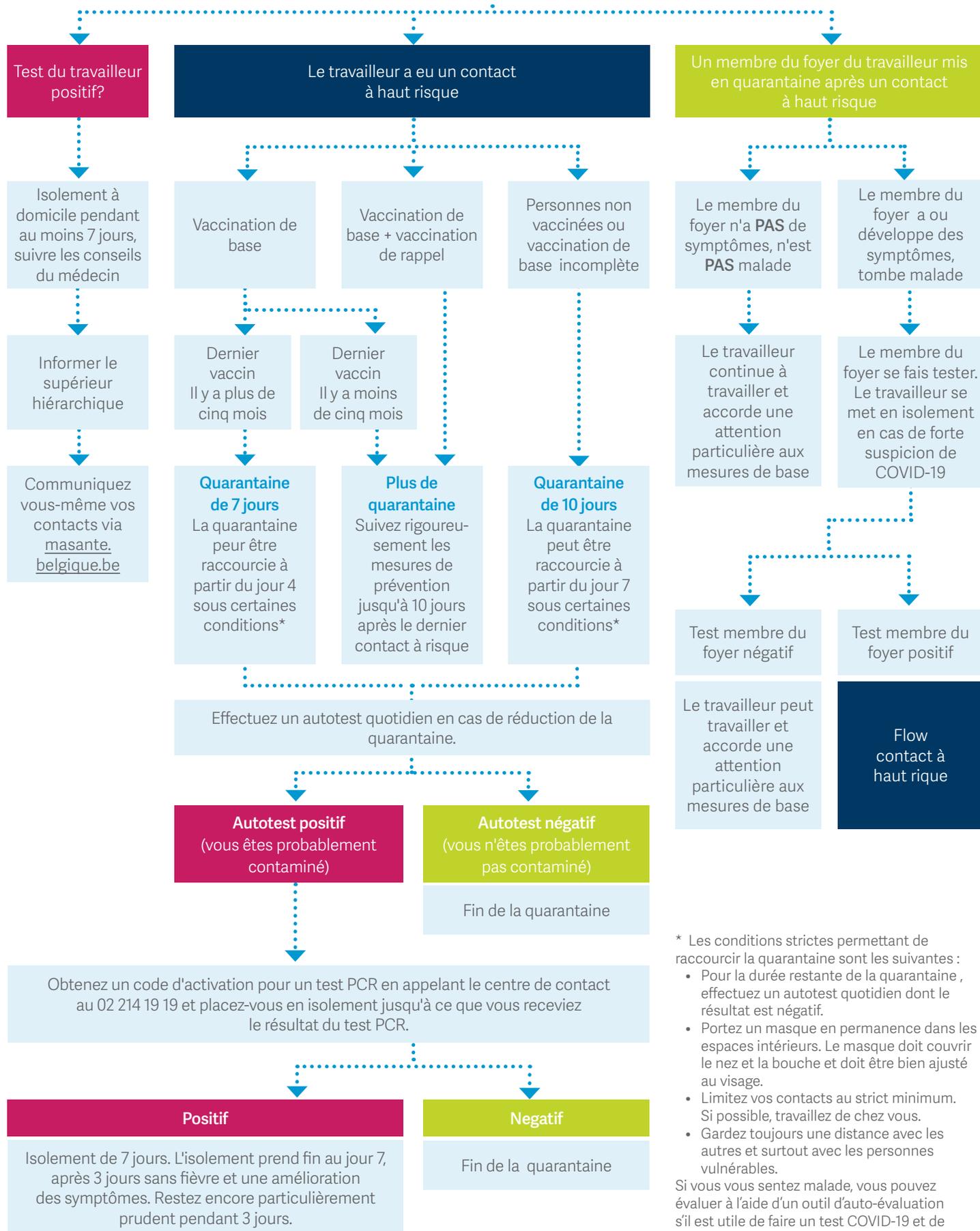
- **Le test est négatif ?** Vous pouvez reprendre le travail si les symptômes le permettent.
- **Le test est positif ?** Placez-vous en isolement à domicile tant que vous êtes contagieux. L'isolement prend fin au moins 7 jours après l'apparition des symptômes, DONT au moins 3 jours sans fièvre ET avec une nette amélioration des symptômes. Restez encore particulièrement prudent pendant 3 jours : limitez les contacts et portez toujours un masque dans les espaces intérieurs.

VOUS REVENEZ D'UNE ZONE ROUGE APRÈS UN SÉJOUR DE 48 HEURES OU PLUS

- Complétez le Passenger Locator Form :
<https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>.
À l'arrivée en Belgique, les mesures de test et de quarantaine s'appliquent selon :
 - le pays/la région d'origine ;
 - le statut de résident belge ou non ;
 - le certificat de guérison ou de vaccination ;
 - ou le caractère essentiel du voyage ou non.Les mesures concernant les voyageurs changent régulièrement. Consultez les dernières directives à l'adresse :
<https://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/>

* Vous ne pouvez pas travailler à l'extérieur du domicile. Le télétravail est possible.

TRAVAILLEUR



* Les conditions strictes permettant de raccourcir la quarantaine sont les suivantes :

- Pour la durée restante de la quarantaine, effectuez un autotest quotidien dont le résultat est négatif.
- Portez un masque en permanence dans les espaces intérieurs. Le masque doit couvrir le nez et la bouche et doit être bien ajusté au visage.
- Limitez vos contacts au strict minimum. Si possible, travaillez de chez vous.
- Gardez toujours une distance avec les autres et surtout avec les personnes vulnérables.

Si vous vous sentez malade, vous pouvez évaluer à l'aide d'un outil d'auto-évaluation s'il est utile de faire un test COVID-19 et de demander vous-même un code à cet effet.